

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Histoire / Allemand

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Cité - Licence - Histoire / Allemand	Jury par défaut	Tous les candidats	10	47	37	45	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Il est attendu des candidat.e.s en bi-licence Mention HISTOIRE-ALLEMAND de : * Disposer d'un très bon niveau rédactionnel permettant d'argumenter un raisonnement, de synthétiser, de produire et de traiter des contenus diversifiés. Cette bi-licence suppose une maîtrise globale de la langue française (orthographe, vocabulaire, grammaire et syntaxe) et des qualités de compréhension fine d'écrits de toute nature (textes et documents). * Disposer d'un bon niveau en allemand (niveau B2 du cadre européen commun de référence, soit le niveau dit « indépendant »). Cette bi-licence comporte des enseignements en langue allemande. La maîtrise de cette langue (au niveau exigé au baccalauréat) est donc indispensable. Par ailleurs, il est possible à certains semestres, de disposer d'enseignements dans une LV2 (dont : anglais, espagnol, italien, russe, français langue étrangère, chinois, japonais, coréen). * Etre intéressé par l'histoire ainsi que par l'aire culturelle germanophone. Faire preuve de curiosité intellectuelle, en particulier pour les sciences humaines et sociales (questions politiques, socio-économiques, civilisationnelles) et les humanités. Cette formation requiert un réel intérêt pour l'histoire et a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité. Cette formation exigeante suppose aussi un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture de l'aire culturelle germanophone. * Avoir un goût pour la lecture et la réflexion sur les textes en français et en allemand. * Etre intéressé.e par la démarche scientifique et la recherche documentaire. * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul.e ou en équipe. Cet attendu marque l'importance, pour la bi-licence Histoire-Allemand, de la capacité de l'étudiant.e à travailler de façon autonome, seul.e ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnels. En résumé- Maîtrise des différents registres d'expression écrite et orale en français et en allemand.- Développer une argumentation avec esprit critique.- Goût de la lecture et de la découverte de productions culturelles.- Curiosité pour les idées et pour la culture.- Capacité de travail et d'organisation personnelle.- Goût du travail en équipe ou en autonomie au service d'un projet.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence bi-disciplinaire Histoire-Allemand assure une formation cohérente permettant l'acquisition d'une culture historique approfondie ainsi que l'acquisition de compétences interculturelles sur le monde germanophone. Cette formation exigeante délivre des connaissances et développe des compétences d'analyse et de réflexion, applicables à la compréhension des sociétés du passé et contemporaines.

Elle combine deux domaines de formation:

En Histoire, la bi-licence privilégie l'histoire européenne et la compréhension des mondes non occidentaux. Ses points forts sont: une formation dès la rentrée à la méthodologie du travail universitaire; des enseignements sur les grandes périodes de l'histoire (Antiquité, Moyen-Age, époque moderne et contemporaine).

En Allemand, elle est centrée sur un double objectif, linguistique et culturel. L'accent est porté sur l'argumentation et l'expression écrites et orales, l'acquisition de méthodes pour l'analyse de textes de civilisation ainsi que l'histoire du monde germanique. Le but est d'acquérir ou de renforcer un bon niveau de langue et d'enrichir sa connaissance de l'aire culturelle germanophone.

Choix pédagogiques: contrôle continu privilégié, groupes à effectifs limités, enseignements alliant théorie et pratique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les notes d'allemand, d'histoire-géographie et de français des classes de première et de terminale (premier semestre) sont examinées, ainsi que les notes des épreuves anticipées du baccalauréat à la fin de la classe de première. Les lettres de motivation sont lues pour évaluer l'adéquation de la formation avec le projet d'étude ou le projet professionnel du candidat ou de la candidate.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est attendu des candidat.e.s en bi-licence Mention HISTOIRE-ALLEMAND de :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel permettant d'argumenter un raisonnement, de synthétiser, de produire et de traiter des contenus

diversifiés. Cette bi-licence suppose une maîtrise globale de la langue française (orthographe, vocabulaire, grammaire et syntaxe) et des

qualités de compréhension fine d'écrits de toute nature (textes et documents).

* Disposer d'un bon niveau en allemand (niveau B2 du cadre européen commun de référence, soit le niveau dit « indépendant »). Cette bi-licence comporte des enseignements en langue allemande. La maîtrise de cette langue (au niveau exigé au baccalauréat) est donc

indispensable. Par ailleurs, il est possible à certains semestres, de disposer d'enseignements dans une LV2 (dont : anglais, espagnol, italien,

russe, français langue étrangère, chinois, japonais, coréen).

* Etre intéressé par l'histoire ainsi que par l'aire culturelle germanophone. Faire preuve de curiosité intellectuelle, en particulier pour les sciences

humaines et sociales (questions politiques, socio-économiques, civilisationnelles) et les humanités.

Cette formation requiert un réel intérêt pour l'histoire et a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse,

sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

Cette formation exigeante suppose aussi un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture de l'aire culturelle germanophone.

* Avoir un goût pour la lecture et la réflexion sur les textes en français et en allemand.

* Etre intéressé.e par la démarche scientifique et la recherche documentaire.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul.e ou en équipe.

Cet attendu marque l'importance, pour la bi-licence Histoire-Allemand, de la capacité de l'étudiant.e à travailler de façon autonome, seul.e ou en

petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnels.

En résumé

- Maîtrise des différents registres d'expression écrite et orale en français et en allemand.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Goût de la lecture et de la découverte de productions culturelles
- Curiosité pour les idées et pour la culture.
- Capacité de travail et d'organisation personnelle.
- Goût du travail en équipe ou en autonomie au service d'un projet.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Critères généraux d'examen des vœux	Bulletins scolaires de Première et de Terminale, notamment les notes en histoire et géographie, en allemand. Relevé des notes du bac de Première, plus particulièrement du français	Cette licence bidisciplinaire est exigeante et le nombre de places est limité. La commission d'examen des vœux regardera avec attention la fiche avenir et le projet professionnel (montrant la motivation pour ce cursus), ainsi que les bulletins de Terminale et de 1ère, en particulier les notes de français, d'histoire-géographie et d'allemand (LV1 ou LV2).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Appréciations générales reportées par sur le bulletin scolaire de la Première à la Terminale Ecart par rapport à la moyenne de la classe en Première et Terminale Histoire-Géographie et en allemand	Bulletins scolaires, notes baccalauréat	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Éléments de la fiche Avenir (en particulier : méthode, autonomie et capacité à s'investir) et projet de formation en cohérence avec les attendus locaux de la licence.	Éléments de la fiche Avenir (en particulier : méthode, autonomie et capacité à s'investir) et projet de formation en cohérence avec les attendus locaux de la licence.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Adéquation du parcours avec le projet d'étude ou le projet professionnel de la candidate	Projet de formation motivé (lettre de motivation).	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère étudié.	Pas pris en considération	Aucun critère étudié

Signature :

Edouard KAMINSKI,

Président de l'établissement Université Paris Cité